



CONCERTS – SPECTACLES au PRISME

L'adhésion à L'ATSCAF vous permet de bénéficier du tarif « comité d'entreprise », pour les spectacles programmés au Prisme.

L'ATSCAF 15 finance 2 € par billet, cette remise venant s'imputer sur le tarif « comité d'entreprise » et autre. **Cet avantage est limité à deux billets par adhérent pour un même spectacle.**

Toute demande de réservation sera faite au moyen du bulletin ci-joint, accompagné du règlement (chèque d'un montant correspondant au tarif CE moins 2 euros).

BULLETIN DE RESERVATION

NOM :Prénom :

Adresse :
.....

N° Téléphone :

CONCERT ET DATE

..... du/.....àH € X places = €

..... du/.....àH € X places = €

Ci-joint un **chèque de** € à l'ordre de l' **ATSCAF CANTAL**

En cas d'indisponibilité de billets au tarif CE, je confirme ma commande au tarif normal moins 2 euros (cocher la case)

A envoyer à : **ATSCAF 15 – DDFIP du CANTAL – 39, rue des carmes –15000 AURILLAC**
Tél. : 04 71 46 85 16

A AURILLAC le.....

Signature